



---

# *Avis d'audience publique*

---

Le 24 juin 2016

Réf. 2016-H-04

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique pour étudier la demande du Saskatchewan Research Council (SRC) concernant la levée du point d'arrêt visant la phase 2 du projet de remise en état du site Gunnar. Le site Gunnar, situé dans le Nord de la Saskatchewan, fait l'objet d'une remise en état par le SRC en vertu d'un permis de déchets de substances nucléaires délivré par la CCSN. Le permis comprend un point d'arrêt réglementaire qui oblige le SRC à demander l'approbation de la Commission avant de procéder à la phase 2 du projet.

À la suite d'une audience tenue en septembre 2015, la Commission a levé le point d'arrêt portant sur la remise en état des dépôts de résidus sur le site Gunnar. Le SRC a demandé à la CCSN la levée du reste du point d'arrêt portant sur la remise en état d'autres composants du site, qui comprennent des amas de stériles, la fosse à ciel ouvert, les ouvertures de la mine et d'autres déchets de démolition.

Date : Le 22 septembre 2016  
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)  
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN ([suretenucleaire.gc.ca](http://suretenucleaire.gc.ca)) et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

Les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission sont invités à soumettre leurs commentaires, par écrit, sur la demande du SRC. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le **22 août 2016**, à l'aide du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédures de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Veillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public sur demande auprès de Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Le mémoire du SRC et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience seront disponibles après le 22 juillet 2016. Pour obtenir des copies de ces documents, veuillez communiquer avec le Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou présenter une demande directement à partir du site Web. Des renseignements supplémentaires au sujet de cette audience ou du processus d'audience publique de la Commission figurent sur le site Web de la CCSN.

**Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Agente principale du tribunal  
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C. P. 1046, succursale B  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [cns.interventions.ccsn@canada.ca](mailto:cns.interventions.ccsn@canada.ca)